

Réf: Dossier N° 107155

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LUMINANCE INSTITUT »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody, Riviera M'
Pouto CIAD, en face de la SODECI, Lot 450, Ilot 53

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 12/05/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUMINANCE INSTITUT »

Objet :

- L'exploitation d'institut de beauté
- La vente de produits de beauté et accessoires
- La vente d'effets vestimentaires et accessoires
- La vente de sacs à main et accessoires
- La vente de mèches et accessoires
- La vente de bijoux et accessoires
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody, Riviera M'
Pouto CIAD, en face de la SODECLI, Lot 450, Ilot 53

Dirigeant(s) : Mme KOUAME AYA EUDOXIE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04189 du 13/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20764/GTCA/RC/2022 du 13/05/2022

